



Expertise Retraite

Date de dernière mise à jour : 13/12/2021

Formation collective ou individuelle

« **Gestion du départ à la retraite des salarié(e)s** »

2j - 14h

(en présence ou à distance)

Présentation générale

La formation “Gestion du départ à la retraite des salarié(e)s” est un parcours permettant aux agent des Ressources Humaines, au RRH, DRH ou dirigeants de TPE ou PME d’accompagner efficacement leurs collaborateurs vers la retraite et ainsi de mieux gérer les effectifs (recrutement et formation). À quel âge liquider les droits ? Quel est l'intérêt d'une poursuite d'activité pour le salarié ? Quelles démarches engager ?

Organisé sur deux journées, ce parcours de formation permet aux participants d’identifier les acteurs de la retraite, de comprendre les bases de la législation vieillesse (lecture des relevés de carrière, date d’effet, ouverture des droits, calcul...) afin de faire du droit des retraites un levier stratégique pour l’entreprise.

Publics-cibles

Cette action de formation est destinée aux agents RH, aux RRH, DRH, dirigeants des TPE ou PME, des secteurs privé et agricole, du monde associatif et de la fonction publique (pour les contractuels uniquement).

Pré-requis

Cette formation est dispensée en langue française. Il est nécessaire que tout ou partie des effectifs de l’entreprise soit affiliée en dernier lieu au régime général (CNAV/CARSAT/CGSS).

Objectifs

Les objectifs de cette action de formation sont les suivants :

- ➔ Identifier les interlocuteurs
- ➔ Comprendre l'alimentation du relevé de carrière
- ➔ Estimer les droits acquis
- ➔ Discerner les différents dispositifs de départ à la retraite
- ➔ Engager les démarches administratives
- ➔ Optimiser la fin de carrière des salariés
- ➔ Gérer les ruptures conventionnelles individuelles

Contenu

➔ Accueil

- ✓ Présentation de la formation

➔ Le système de retraite

- ✓ Comment me situer dans le système de retraite ?

➔ Reconstitution de la carrière

- ✓ Lecture du relevé de carrière
- ✓ Détection des anomalies
- ✓ Rachats de trimestres/points, VPLR...
- ✓ Carrières multiples (autres régimes, régimes alignés...)
- ✓ International

➔ Calcul des pensions

- ✓ RVB & RVC
- ✓ SAM/TAUX/DAE (décote, minium, maximum, surcote)
- ✓ Majoration

✓ Dépôt des demandes de retraite

- ✓ Quand et comment ?
- ✓ Le suivi des demandes de retraite
- ✓ La vérification des notifications
- ✓ Le paiement des pensions, le PAS, les prélèvements

➔ Quel dispositif de départ à la retraite retenir ?

- ✓ Âge légal
- ✓ Départ anticipé "carrière longue »
- ✓ Rupture conventionnelle
- ✓ Retraite progressive
- ✓ Cumul emploi retraite/Surcote
- ✓ Regards stratégiques

➔ Conclusion



Durée

Cette formation se déroule sur 2 journées (4 X 3,5 heures - de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h).

Equipe pédagogique

L'animation de cette action de formation est assurée par un formateur/consultant agréé et certifié, Philippe CHARLIN (CV disponible sur demande), gérant de la SARL Marche et Démarches, société de conseils et organisme de formation spécialisée dans l'expertise retraite.

Accessibilité de la formation

L'accès à cette action de formation s'effectue en prenant contact avec Marche et Démarches :

- ➔ soit par mail pc@marcheetdemarches.com,
- ➔ soit par téléphone au 06 50 00 52 59,
- ➔ soit via notre site internet www.marcheetdemarches.com (onglet formation)

Lorsque cette action de formation est conduite à distance, nous utilisons l'outil ZOOM synchrone. Il est inutile de télécharger l'application ZOOM, et aucun abonnement n'est demandé. Concrètement, vous recevrez un mail comportant un lien internet dès que la convention de formation aura été signée. Il vous suffira de cliquer sur ce lien pour accéder à l'espace de formation en ligne le moment venu. Vous serez invité à vous connecter 15 minutes avant le début de la formation.

Toute personne peu à l'aise avec les outils digitaux est invitée à nous contacter par téléphone.

Délai

Le délai d'accès à cette formation est de 8 semaines.

Moyens techniques et méthodes pédagogiques

Afin de favoriser les échanges, la compréhension, la mémorisation du contenu et une dose de convivialité, les groupes sont limités de 4 à 10 participants lorsque la formation est animée en présence. Les groupes sont réduits de 3 à 6 participants lorsque la formation est donnée à distance.

Moyens techniques alloués :

- ➔ Documents supports de formation projetés.
- ➔ Exposés théoriques
- ➔ Mise en situation
- ➔ Quiz sous forme de questions/réponses
- ➔ Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation sous la forme d'un bilan retraite



Méthodes pédagogiques employées :

- ➔ méthode expositive, transmissive ou magistrale ;
- ➔ méthode interrogative ;
- ➔ méthode expérientielle (en conditions « réelle »)

Besoins spécifiques (salle dédiée à la formation, handicap...)

Nous veillons à l'accueil des apprenants dans des locaux accessibles, lorsqu'ils ne sont pas fournis par le ou les commanditaires. La salle retenue et dédiée à la formation est ou doit être équipée d'un projecteur, de tables, de chaises, d'un tableau blanc et d'une connexion internet de qualité.

Les locaux que nous réservons se situent dans des immeubles classés ERP de 5ème catégorie.

Si vous avez des besoins spécifiques, vous êtes invités à prendre contact directement avec Philippe CHARLIN soit par téléphone (0650005259), soit par mail (pc@marcheetdemarches.com).

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Une évaluation (sous la forme d'un quiz) est adressée à l'apprenant 1 semaine avant le début de la formation.
- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation à chaud de la formation.
- Une seconde évaluation (sous la forme d'un quiz) est adressée à l'apprenant 1 semaine après la fin de la formation.
- Attestation de réalisation de l'action de formation.
- Suivi des acquis (pour les formations longues).

Engagements déontologiques et confidentialité

Nous exerçons notre activité dans le respect des droits fondamentaux de la personne humaine.

Dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de secret professionnel et de confidentialité, Philippe CHARLIN, gérant de la société **Marche et Démarches**, né le 29 janvier 1972 à Montbrison, s'engage à titre individuel à respecter toutes les mesures prescrites pour assurer, lors de l'exécution de cette prestation, la non divulgation de toute information dont il aurait connaissance ou qu'il viendrait à connaître à l'occasion de cette mission. Il reconnaît avoir pris connaissance de l'article 226-13 du code pénal, et des sanctions encourues en cas de non respect des mesures de protection concernant les informations sensibles.

Prix

Formation à distance :

► Intra/inter

800 euros HT par personne (minimum 3 personnes) *(Tarif avec prise en charge pour une entreprise ou un OPCO)*

1600 euros HT par personne (si formation individuelle) *(Tarif avec prise en charge pour une entreprise ou un OPCO)*

Formation en présence :

► Intra - Vous souhaitez réaliser cette formation dans les locaux de votre entreprise, sans adaptation ni personnalisation du programme ?

1000 euros HT par personne (minimum 4 personnes) *(Tarif avec prise en charge pour une entreprise ou un OPCO)*

2000 euros HT par personne (si formation individuelle) *(Tarif avec prise en charge pour une entreprise ou un OPCO)*

► Intra/Inter - Vous souhaitez réaliser cette formation dans des locaux que nous mettons à disposition sans adaptation ni personnalisation du programme ?

1300 euros HT par personne (minimum 4 personnes) *(Tarif avec prise en charge pour une entreprise ou un OPCO)*

2400 euros HT par personne (si formation individuelle) *(Tarif avec prise en charge pour une entreprise ou un OPCO)*

Sur-mesure :

Vous souhaitez personnaliser le programme de cette formation pour qu'elle réponde aux spécificités de votre entreprise ? Contactez-nous pour avoir une proposition pédagogique et financière adaptée.

